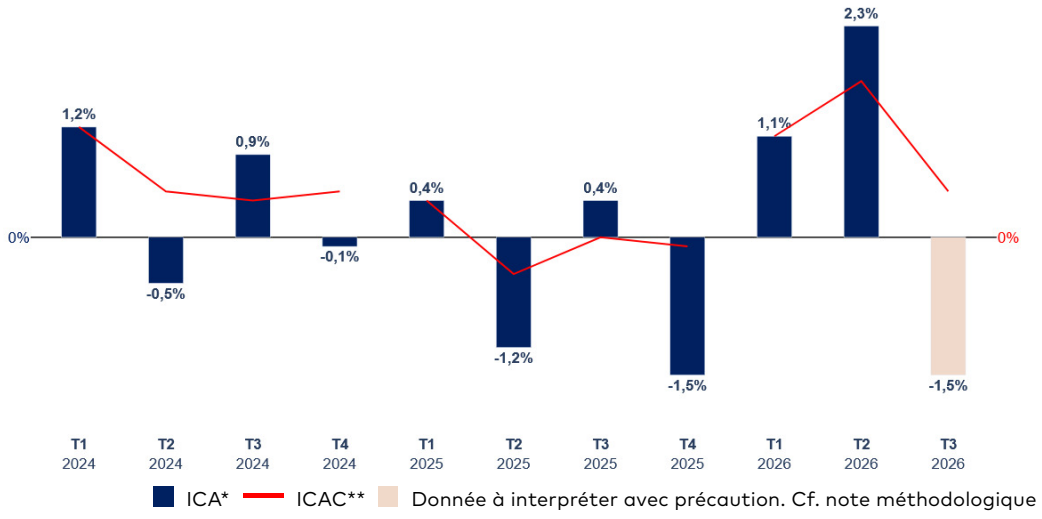
IMAGE PME : 3e trimestre 2026

Normandie

L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

• Au 3e trimestre 2026, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 27 000 TPE-PME de Normandie de notre échantillon (cf. méthodologie) indique un recul de 1,5% en valeur par rapport au 3e trimestre 2025. Cette baisse d'activité fait suite à deux trimestres consécutifs de progression de CA. Dans le détail, l'activité s'est repliée en juillet et août (-2,5%), avant d'augmenter légèrement de 0,6% en septembre. Cette performance les place au 2e rang du classement national avec un résultat supérieur de 2,7 points à la moyenne française (-4,2%). L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) révèle, quant à lui, une légère hausse de 0,5% depuis le début de l'année. Parallèlement, selon le rapport Altares du 3e trimestre 2026, le nombre de défaillances recule de 11,9%, soit 555 défaillances.

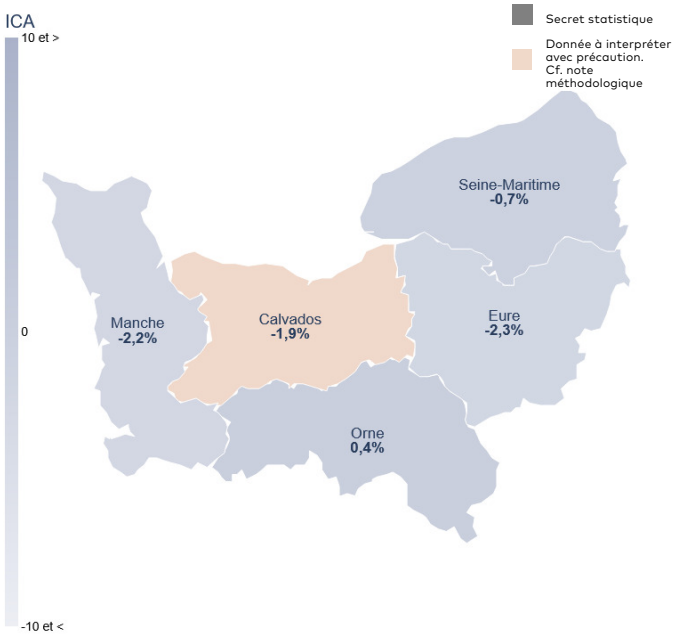
• Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation. Selon l'Insee, les prix à la consommation ont augmenté de 3% en septembre 2026 sur les douze derniers mois. Cette hausse s'explique par la forte progression des prix de l'énergie (+21,2%), portée par les produits pétroliers et le gaz, et dans une moindre mesure, par l'augmentation des prix des services (+2,2%) et de l'alimentation (+1,5%).



+0,5 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2025

La carte de la région



Classement des régions selon l'ICA

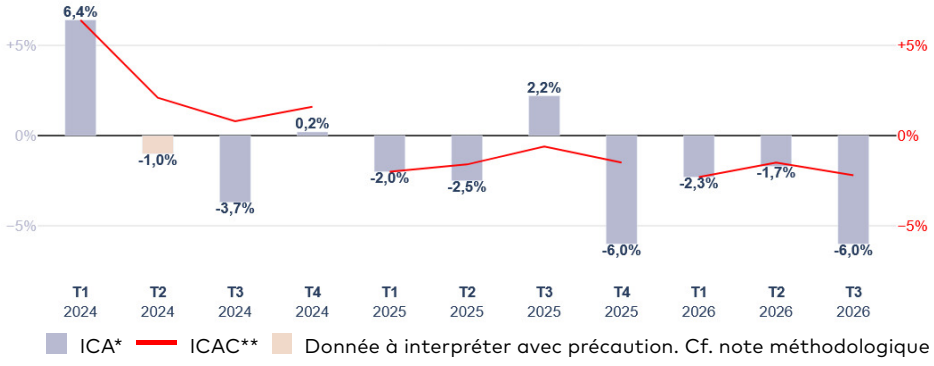
Territoire	ICA (Indice de chiffre d'affaires)
La Réunion	-0,4%
Normandie	-1,5%
Grand Est	-2,3%
Bourgogne-Franche-Comté	-2,9%
Corse	-3,4%
Hauts-de-France	-3,5%
Auvergne-Rhône-Alpes	-4,2%
Pays de la Loire	-4,7%
Bretagne	-4,7%
Ile-de-France	-4,8%
Occitanie	-4,8%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	-5,0%
Centre-Val de Loire	-5,0%
Nouvelle-Aquitaine	-5,4%

*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR

Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Les TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon enregistrent une baisse de CA de 6% (en valeur) au 3e trimestre 2026 comparativement au 3e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, elles affichent une diminution de 2,2%. Les entreprises du secteur demeurent confrontées à la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie, qui ne sont que partiellement répercutés sur les prix de vente. En effet, le prix moyen de la baguette ne progresse que légèrement, passant de 1,10 euro en 2025 à 1,12 euro en 2026, selon l'Observatoire Fiducial. De plus, les tensions sur le pouvoir d'achat pèsent sur la fréquentation, avec 295 clients par jour en moyenne, contre 313 en 2025. Dans ce contexte, la diversification de l'offre constitue un levier pour soutenir l'activité. Ainsi, 97% des boulangeries-pâtisseries proposent une offre mixte associant des produits de boulangerie à d'autres produits, contre 3% qui se consacrent exclusivement à la boulangerie. Enfin, la hausse des défaillances d'entreprises (+6%) au 3e trimestre, selon Altares, témoigne des difficultés du secteur.

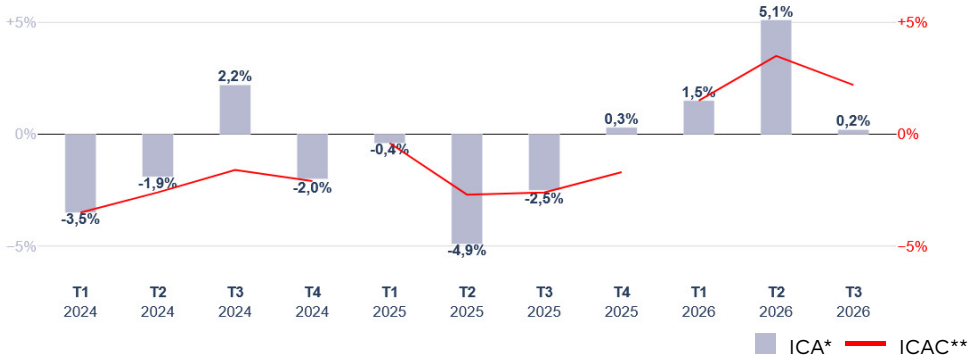


-2,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2025

Construction (F)

Les TPE-PME de la construction de l'échantillon voient leur CA quasi stagner (+0,2% en valeur) au 3e trimestre 2026 en glissement annuel. En cumulé depuis le début d'année, elles affichent une hausse du CA de 2,2%. La Capeb indique que les difficultés persistent pour l'artisanat du bâtiment au 3e trimestre 2026, avec un recul de 1% en volume sur un an dans un contexte de hausse des prix de l'énergie et des matériaux. Dans la construction neuve, l'activité est orientée à la baisse (-1%) malgré un redressement dans le logement individuel. De même, l'entretien-amélioration se dégrade de nouveau, avec un repli de 1%. Selon la FFB, les mises en chantier dans le logement neuf poursuivent leur hausse (26,4%), tandis que les permis de construire se replient de 0,2% en glissement annuel sur sept mois à fin juillet 2026. Dans le non-résidentiel neuf, les surfaces autorisées diminuent de 6,7%. L'activité d'entretien-amélioration recule pour le septième trimestre consécutif avec -3,1% pour le logement et -3,7% pour le non-résidentiel entre les deuxièmes trimestres 2025 et 2026.

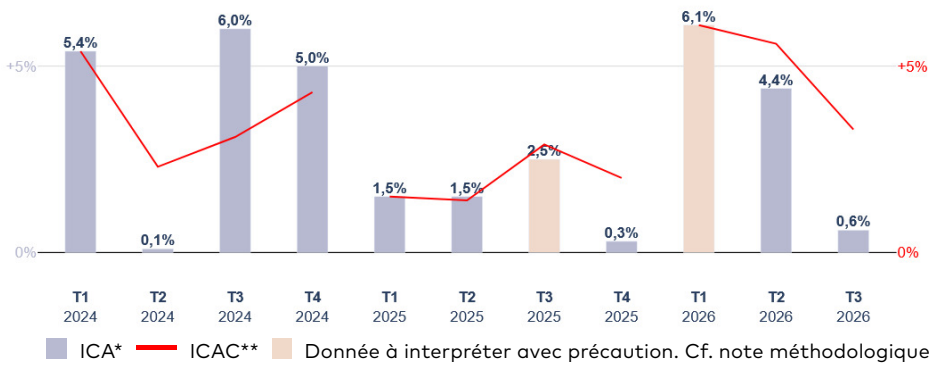


+2,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2025

Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (45.20A)

Les TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon voient leur CA légèrement augmenter (+0,6% en valeur au 3e trimestre 2026 en glissement annuel). En cumulé depuis le début d'année, elles affichent une hausse d'activité de 3,3%. Selon le baromètre Mobilians-Solware, le CA des ateliers de réparation automobile recule de 0,7% entre janvier et juillet 2026 par rapport à la même période en 2025. Les ateliers de carrosserie enregistrent une hausse d'activité de 2,7%, portée par la progression du CA lié aux pièces (+2,9%) et au coût de la main-d'œuvre (+2,7%), ainsi que du montant du panier moyen (+2,7%). Le nombre d'entrées en atelier reste stable. À l'inverse, l'activité des ateliers de mécanique recule de 1,3%, avec une baisse du CA lié aux pièces (-2%) et du nombre d'entrées en atelier (-3,1%). Le panier moyen (+1,8%) et le coût lié à la main-d'œuvre (+0,1%) progressent toutefois. Enfin, les défaillances d'entreprises restent stables au 3e trimestre 2026, selon Altares.

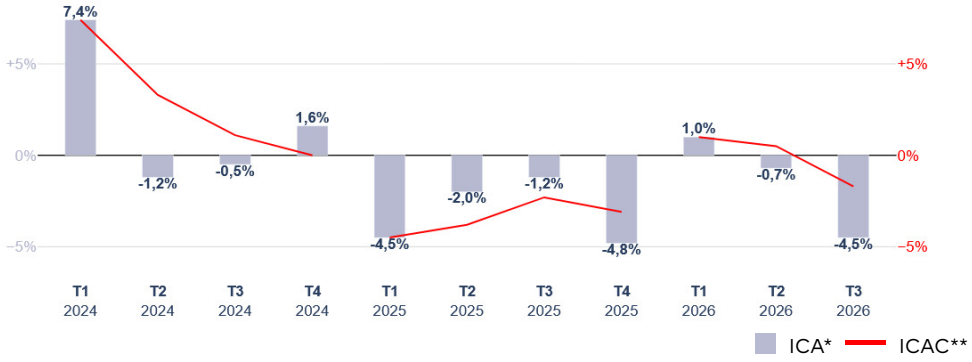


+3,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2025

Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (47.22Z)

Les commerces de détail de viandes de notre échantillon voient leur CA diminuer de 4,5% en valeur au 3e trimestre 2026 par rapport au 3e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, ils enregistrent une baisse d'activité de 1,7%. Selon Agreste, la production abattue de viande bovine en France reste quasi stable en septembre 2026 (-1,3% par rapport à l'an dernier) malgré une augmentation des abattages de vaches laitières (+6,9% sur la même période). En revanche, d'après l'Institut de l'élevage Idele, la consommation de viande bovine en France enregistre une hausse de 2% en août 2026 contre une baisse de 8% en juillet 2026, à la suite du ralentissement de l'inflation sur la viande de bœuf et de veau (+8,1% en août 2026 contre +9,4% deux mois plus tôt). Sur les huit premiers mois de l'année, les volumes de viande bovine et de veau sur le marché français diminuent toutefois de 1,4% en raison du recul des abattages (-2%) et des importations (-6%).

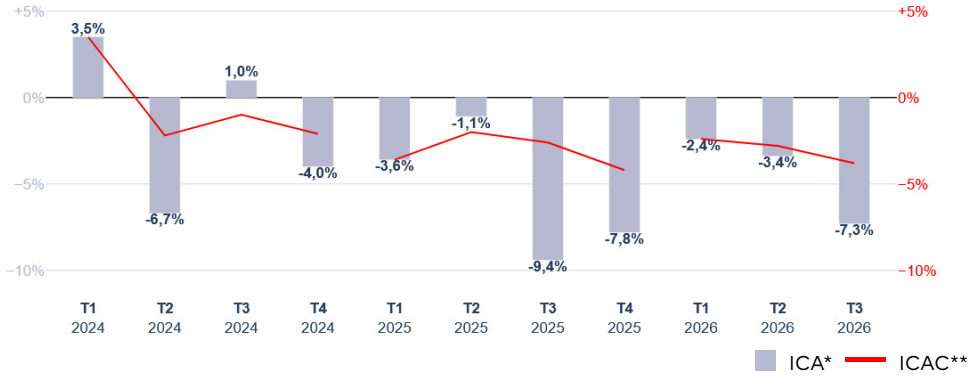


-1,7 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2025

Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (47.71Z)

Le CA des TPE-PME du commerce de détail d'habillement de l'échantillon recule de 7,3% au 3e trimestre 2026, sur un an. En cumulé depuis le début d'année, les commerces de détail d'habillement ont vu leur CA diminuer de 3,8%. Après un début d'année en demi-teinte, les enseignes de l'habillement du Panel « Retail Int. » pour l'Alliance du Commerce enregistrent une chute de leur CA en magasin de 17,6% en septembre 2026 comparativement à septembre 2025. Sur les neuf premiers mois de 2026, le CA en magasin recule désormais de 4,7% par rapport à 2025. Pénalisée par la forte chaleur et l'accélération de l'inflation portée par les prix de l'énergie (+21,2% sur un an), la fréquentation des points de vente recule de 13,3% en septembre et de 3,8% depuis le début de l'année. De même, les ventes en ligne chutent de 15,9% en septembre 2026 et de 1,8% au cumul depuis le début d'année. Selon Altares, le taux de défaillance des entreprises du secteur en France a enregistré une baisse de 25,2% sur le 3e trimestre 2026.

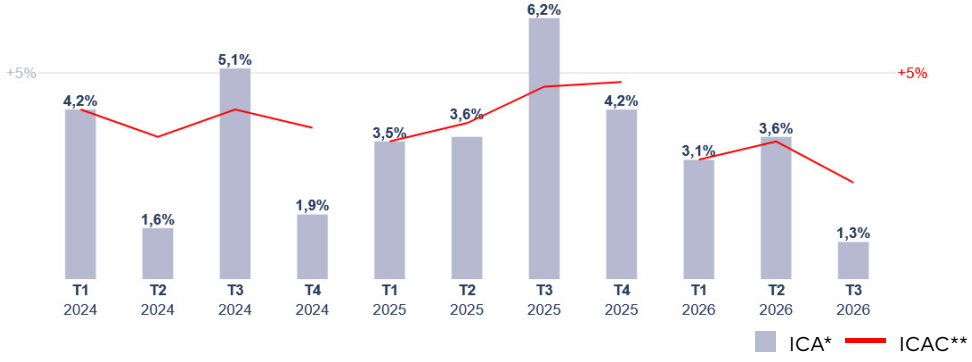


-3,8 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2025

Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (47.73Z)

Les pharmacies de l'échantillon affichent une augmentation de leur CA : +1,3% en valeur au 3e trimestre 2026 par rapport au 3e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, elles enregistrent une hausse de 2,6%. Selon GERS Data, l'activité des officines progresse de 4,5% de janvier à fin août 2026 sur un an, tandis que les volumes vendus reculent de 0,1%. Cette croissance est portée par les médicaments onéreux : ceux dont le prix fabricant dépasse 1 930 € représentent 28% du CA des médicaments remboursables sur ordonnance, pour seulement 0,1% des volumes vendus. De plus, le CA lié à la prescription progresse de 5% en valeur et celui lié au conseil de 2,4% durant la période. Par ailleurs, la prévention et la vaccination constituent des relais de croissance pour les pharmacies. En effet, 69% des vaccinations antigrippales ont été réalisées en officine d'octobre 2025 à début janvier 2026. Toutefois, les défaillances d'entreprises progressent de 11% au 3e trimestre 2026, selon Altares.

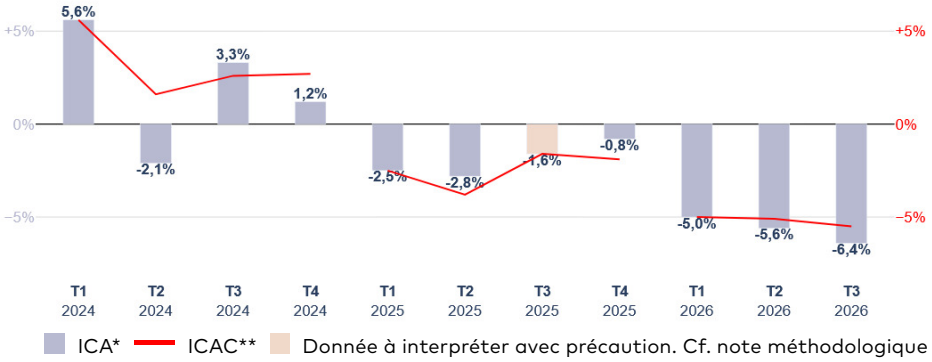


+2,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2025

Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé (47.76Z)

Le CA des commerces de détail de fleurs, plantes, etc. recule de 6,4% lors du 3e trimestre 2026 en glissement annuel. En cumulé depuis le début d'année, le secteur enregistre une baisse de CA de 5,5%. Les fleuristes français traversent une année 2026 contrastée, partagés entre des temps forts commerciaux toujours essentiels et une consommation qui reste freinée par l'inflation et la prudence des ménages. Selon le panel Consommateurs Kantar pour France AgriMer et VALHOR, la fête des Mères est la fête calendaire la moins touchée par la baisse du marché. En effet, en 2026, les dépenses des Français pour l'achat de végétaux pour la Fête des mères sont dominées par les achats de fleurs coupées (58% en recul de 5 points), devant les plantes d'intérieur ou d'extérieur (37%, +4 points) et les arbres ou arbustes (5%, +1 point). La rose représente 27% des dépenses, devant la pivoine (12%, en progression de 3 points) et l'orchidée (9%). Le fleuriste reste le principal lieu d'achat en valeur de végétaux d'ornement pour cette occasion, malgré une baisse continue depuis 2022.

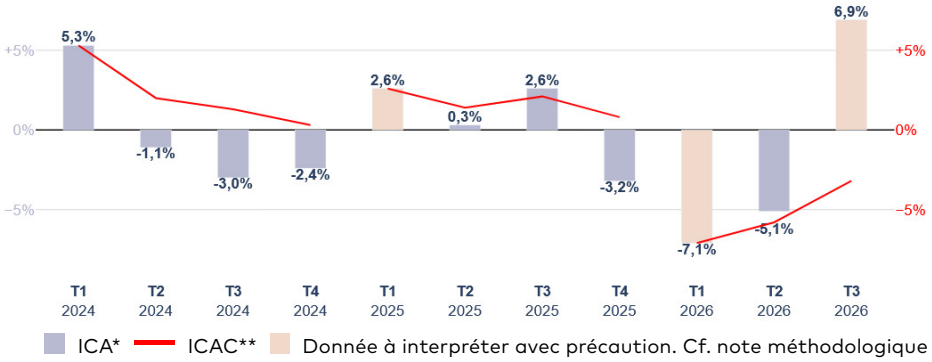


-5,5 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2025

Commerces de détail d'optique (47.78A)

Les opticiens de notre échantillon voient leur activité progresser au 3e trimestre 2026 (+6,9% en valeur). En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur enregistrent toutefois une baisse de CA de 3,2%. Selon le baromètre de conjoncture du Rassemblement des Opticiens de France (ROF) réalisé par Xerfi, le prix moyen des verres médicaux s'élève à 88,50 euros en août 2026, contre 88 euros un an auparavant, tandis que celui des montures optiques atteint 80,50 euros, contre 80 euros en août 2025. À l'inverse, le prix moyen des lunettes solaires afocales recule légèrement, passant de 61 à 60,50 euros. En parallèle, le nombre d'ordonnances traitées progresse de 3% en juillet sur un an, avant de reculer de 1,5% en août. Par ailleurs, la part des renouvellements de verres médicaux sans ordonnance initiale tend à augmenter, passant de 12,5% en juin à 13,5% en juillet, puis à 14% en août. Enfin, la hausse de 11% des défaillances d'entreprises au 3e trimestre 2026, selon Altares, témoigne des difficultés du secteur.

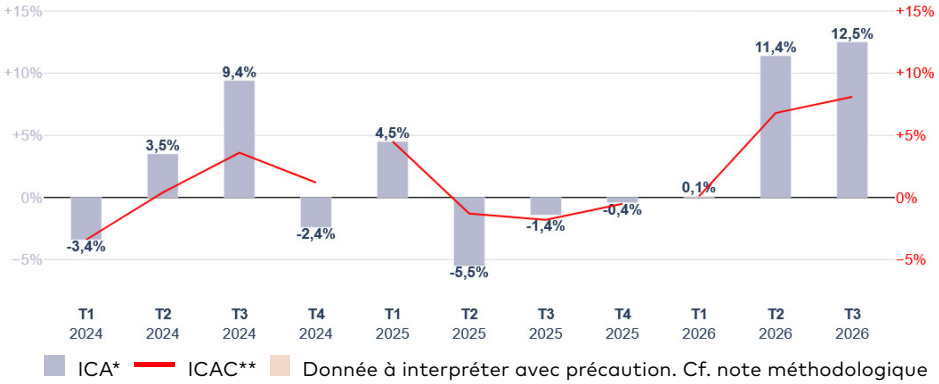


-3,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2025

Transports routiers de fret (49.41)

Les TPE-PME des transports routiers de fret de notre échantillon affichent une hausse de CA de 12,5% en valeur au 3e trimestre 2026 par rapport au 3e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur voient leur activité progresser de 8,1%. Toutefois, selon la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), après s'être stabilisée à un niveau bas au 2e trimestre 2026, l'activité du secteur repart à la baisse au 3e trimestre 2026. Les entreprises demeurent confrontées à la hausse des coûts énergétiques, à une demande insuffisante ainsi qu'à un manque de visibilité lié aux incertitudes économiques et géopolitiques. Dans ce contexte, les entreprises du secteur ajustent leurs effectifs de conducteurs et ralentissent les recrutements. Quant aux investissements, ils restent principalement limités au renouvellement du parc existant, sans augmentation des capacités de transport. Un signal positif se dégage néanmoins : les défaillances d'entreprises reculent de 6,1% au 3e trimestre, selon Altares.

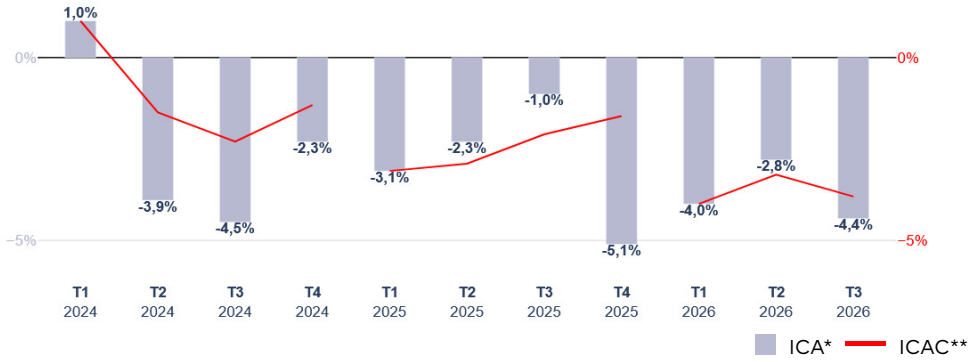


+8,1 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2025

Hébergement et restauration (I)

Les structures d'hébergement et de restauration de l'échantillon voient leur CA diminuer de 4,4% au 3e trimestre 2026 sur un an, soit un dixième trimestre consécutif de recul de l'activité. En cumulé depuis le début d'année, le secteur enregistre une baisse de CA de 3,8%. Selon le rapport Altares, le taux de défaillance du secteur de la restauration a enregistré une hausse de 9,6% sur le 3e trimestre 2026, tandis que les défaillances ont fortement augmenté (+31,5% sur la même période) dans le secteur de l'hébergement. Selon Atout France, les nuitées en hébergement marchand ont augmenté de 1,1% sur les sept premiers mois de 2026 en glissement annuel. En parallèle, la fréquentation touristique internationale enregistre une hausse de 3,7% en juillet 2026. De son côté, l'activité de la restauration reste atone entre juin et août 2026, selon Food Service Vision. Cette performance est liée au recul de la fréquentation et aux arbitrages budgétaires toujours plus marqués de la part des ménages, dans un contexte économique sous pression.

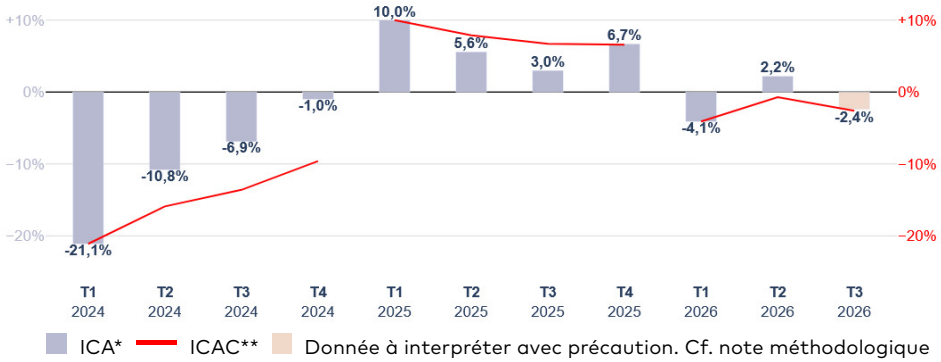


-3,8 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2025

Agences immobilières (68.31Z)

Les agences immobilières de l'échantillon voient leur activité reculer au 3e trimestre 2026 : -2,4% en valeur par rapport au 3e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, leur CA décroît (-2,6%). Selon l'Observatoire immobilier Bien'ici, la demande recule de 22% au 3e trimestre 2026 sur un an. Toutefois, l'offre de biens à vendre progresse de 4% durant la période, principalement sous l'effet de la hausse de l'offre d'appartements, qui représente 57% de l'offre totale. Les prix immobiliers augmentent en moyenne de 1% au mètre carré sur un an, avec une hausse de 0,7% pour les appartements et un recul de 1% pour les maisons. Par ailleurs, le taux moyen des prêts immobiliers progresse, passant de 3,23% au 2e trimestre à 3,32% au 3e trimestre 2026, selon l'Observatoire Crédit Logement/CSA. Quant à l'offre locative, elle poursuit sa progression pour le deuxième trimestre consécutif, avec une hausse de 2% du nombre de biens à louer sur un an. Enfin, les défaillances d'entreprises reculent (-12,6% au 3e trimestre), selon Altares.

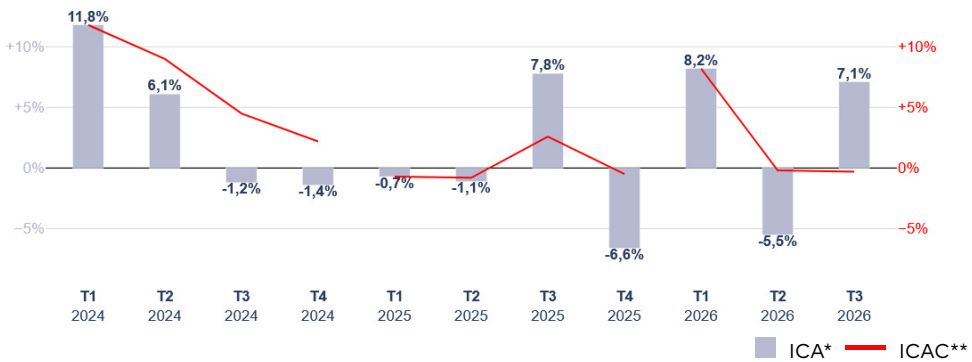


-2,6 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2025

Activités d'architecture (71.11Z)

Les TPE-PME des activités d'architecture de notre échantillon voient leur CA repartir à la hausse : +7,1% en valeur au 3e trimestre 2026 par rapport au 3e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, elles affichent toutefois une quasi stagnation (-0,3%). Selon l'Insee, le climat des affaires dans le bâtiment se dégrade en octobre 2026. L'indicateur synthétique recule à 95, contre 96 en septembre, et reste inférieur à sa moyenne de long terme (100). Le solde d'opinion relatif aux carnets de commandes diminue, passant de -30% en septembre à -33% en octobre. Les perspectives d'activité restent négatives pour la construction de logements neufs (-20,4%) et d'autres bâtiments neufs (-16,1%), ainsi que, dans une moindre mesure, pour l'entretien-amélioration (-1,8%). Dans ce contexte, le ralentissement de l'activité du bâtiment pourrait limiter les missions confiées aux agences d'architecture et peser sur leur CA lors des prochains trimestres. Toutefois, la forte baisse des défaillances d'entreprises (-20%) au 3e trimestre 2026, selon Altares, constitue un signal positif.

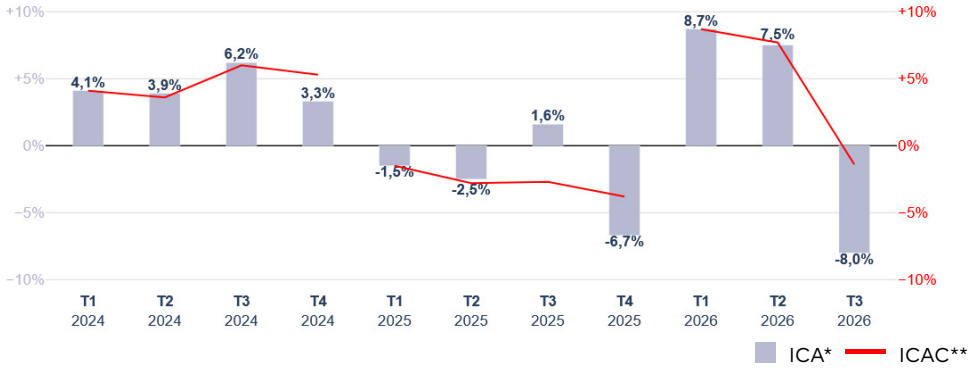


-0,3 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2025

Ingénierie, études techniques (71.12B)

Les TPE-PME d'ingénierie et études techniques de l'échantillon voient leur CA repartir à la baisse : -8% en valeur au 3e trimestre 2026 par rapport au 3e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, leur activité se replie de 1,4%. Ce secteur regroupe les entreprises réalisant les études techniques, la conception ou supervision de projets dans le bâtiment ou l'industrie (génie civil, génie climatique, acoustique, électrique, l'ingénierie industrielle, ...). Il est donc fortement dépendant de la conjoncture dans ces deux grands secteurs et dans les sous-secteurs qu'ils regroupent.

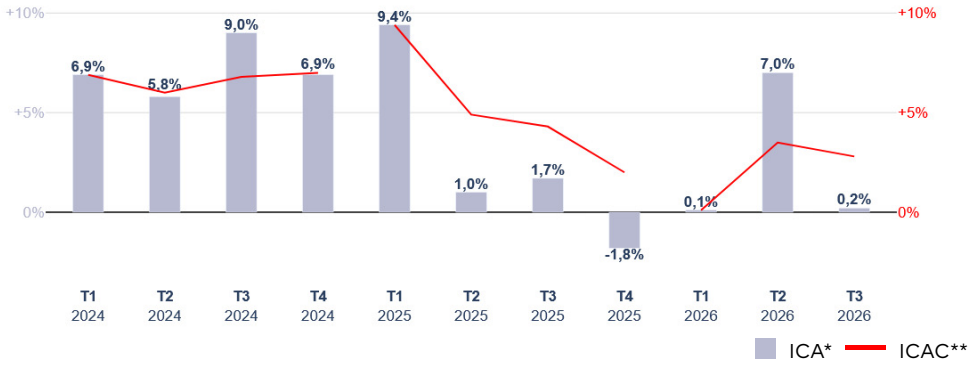


-1,4 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2025

Services d'aménagement paysager (81.30Z)

Les TPE-PME de services d'aménagement paysager de notre échantillon voient leur CA quasi-stagner : +0,2% en valeur au 3e trimestre 2026. En cumulé depuis le début d'année, le CA augmente de 2,8%. D'après VALHOR et l'UNEP, l'activité des entreprises du paysage poursuit sa progression : +3% sur le 1er semestre 2026 par rapport au 1er semestre 2025. Cette croissance est portée notamment par l'entretien des jardins et des espaces verts (+4%), les clientèles privées (+2,5%) et les marchés publics (+2%). Malgré un emploi toujours dynamique, les entreprises abordent le 2e semestre avec davantage de prudence, dans un contexte économique incertain, marqué par des difficultés de recrutement persistantes (-1 point du taux d'embauche), une météo difficile, mais aussi une commande publique qui reste en deçà des besoins en matière d'adaptation au changement climatique et de rafraîchissement des villes.

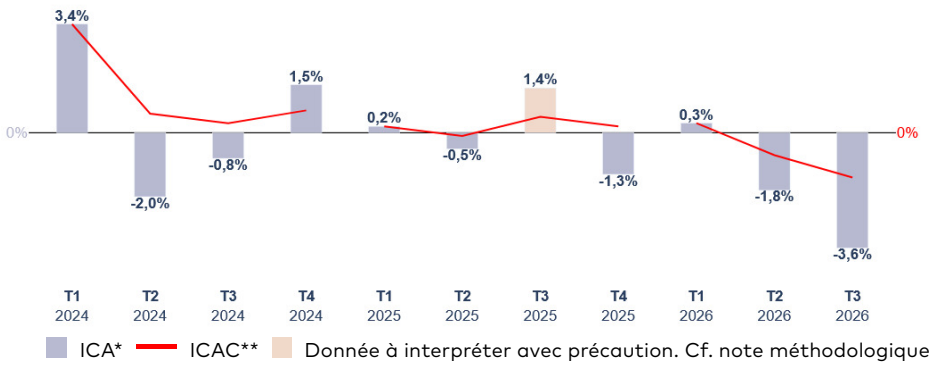


+2,8 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2025

Coiffure (96.02A)

Les entreprises de coiffure de l'échantillon affichent une nouvelle diminution de CA : -3,6% en valeur au 3e trimestre 2026 par rapport au 3e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, leur activité recule de 1,4%. Cette tendance est également observée par le baromètre d'activité du commerce indépendant publié par l'Échommerces, qui fait état d'un recul de 3,1% au 3e trimestre 2026. Si les entreprises du secteur demeurent confrontées à la hausse des charges et des coûts des matières premières, les professionnels doivent également faire face à la concurrence croissante des barbershops proposant des tarifs attractifs, ainsi qu'à des difficultés persistantes de recrutement. Toutefois, selon l'Observatoire Fiducial, le nombre annuel de visites par client dans les salons de coiffure passe de 6,4 en 2025 à 6,6 en 2026, tandis que le ticket moyen progresse de 42 à 42,70 euros. Enfin, le recul des défaillances d'entreprises (-8%) au 3e trimestre, selon Altares, constitue un signal positif pour le secteur.



-1,4 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2025

SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 27 000 entreprises au niveau régional. À partir des données de mars et T1 2026, une modification dans le processus de traitement des données a permis d'augmenter la taille de l'échantillon grâce à une jointure complémentaire avec la base Insee Sirene pour identifier les codes APE manquants de certaines entreprises de l'échantillon. Toutefois, les données « augmentées » conservent la même qualité que lors des périodes précédentes. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Certaines déclarations à néant, notamment celles réalisées lors du mois de juillet, ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est désormais affiché dans les cartes et graphiques en pourcentage.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015).

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.

- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur https://www.experts-comptables.fr/ et https://bibliotique.com/bibliordre; retrouvez les indicateurs sur tous les secteurs d'activité sur www.imagepme.fr / Rubrique Données.

Infographie réalisée par :

IMAGE PME

Observatoire de la profession comptable

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES